

Réussissez votre projet
professionnel avec le GRETA MTI 93 !

92% de réussite au diplôme

100% de placement en emploi à l'issue de la formation

98% de satisfaction stagiaires

INSCRIPTIONS OUVERTES DU
6 JUILLET 2020
AU 2 OCTOBRE 2020 (**dernier
délai**)

Parcours complets formation
continue et apprentissage
Parcours partiels (AS vers AP)

DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

La formation au diplôme d'Etat
d'auxiliaire de puériculture est
accessible sans concours !
Dossier d'inscription à télécharger
sur
<http://www.greta-bip93formation.fr>

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille. L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil des enfants et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Lieux d'exercice : Crèches, Hôpitaux (maternité service pédiatrie) , PMI, pouponnières...



**FORMATION 10 MOIS
PRISE EN CHARGE A 100% POUR LES
DEMANDEURS D'EMPLOI ***
**(uniquement pour les parcours complets et
sous condition des critères d'éligibilité du
Conseil régional IDF)*